Communiqué de presse de Cargo sous terrain AG

Bâle, le 7 septembre 2017

Coop, Migros, La Mobilière et Helvetia investissent dans la phase de permis de construire de Cargo sous terrain

Cargo sous terrain présente les premiers investisseurs pour la phase de permis de construire du premier tronçon partiel entre Härkingen-Niederbipp et Zürich. Les investissements proviennent des groupes La Mobilière et Helvetia du secteur de l'assurance, ainsi que des deux principaux groupes suisses de commerce de détail, Coop et Migros. Le montant total des investissements annoncés s'élève à 22,5 mios CHF.

Cargo sous terrain (CST) propose une solution pour la suppression des goulots d'étranglement au niveau des autoroutes, des voies ferrées et des axes urbains. Selon les prévisions de la Confédération, les voies de circulation déjà très empruntées devraient subir une augmentation du transport de marchandises de 37 % (entre 2010 et 2040). CST ouvre à la Suisse l'ère de la logistique numérique et efficace pour garantir à l'avenir la livraison des marchandises sur le lieu de destination, dans le respect des délais.

Dès la mise en service du premier tronçon partiel entre Härkingen-Niederbipp et Zurich en 2030, CST proposera un système logistique numérique globalisé pour palettes, conteneurs et paquets afin de garantir à long terme la compétitivité et la qualité de vie en Suisse. Le réseau entièrement automatisé entre Genève et Saint-Gall, et entre Bâle et Lucerne, avec un embranchement supplémentaire entre Berne et Thoune, reliera quelque 80 hubs de transbordement. Le financement sera privé et la réalisation prévue d'ici 2045. Une fois achevé, CST réduira d'environ 30 % le transport de marchandises dans les villes et de 40 % le trafic autoroutier des poids lourds.

Coop et Migros investissent dans l'infrastructure suisse

Dans la meilleure tradition suisse, la structure coopérative permet à Coop et Migros d'engager des investissements d'avenir dans les infrastructures de la Suisse avec un horizon à long terme. « Un approvisionnement rapide et efficace permet à nos clientes et clients de trouver chaque jour les produits de leur choix dans leur boutique. Nous avons besoin de solutions innovantes et écologiques pour répondre demain à cette exigence. Cela explique notre engagement initial en faveur de Cargo sous terrain », explique Joos Sutter, président de la Direction générale de Coop. La contribution de Migros et de Coop démontre clairement que le marché se félicite de l'investissement dans CST. « Nous devons dès aujourd'hui nous demander comment nous pourrons assurer, dans vingt ans, l'approvisionnement fiable en produits frais de nos clientes et clients », affirme le patron de Migros Herbert Bolliger.

La Mobilière et Helvetia considèrent CST comme un investissement prometteur

Les engagements des groupes d'assurances La Mobilière et Helvetia soulignent l'intérêt du secteur des assurances. Markus Hongler, CEO de La Mobilière, précise : « Le développement durable de la Suisse est dans l'intérêt de la société coopérative La Mobilière. Nous faisons en sorte que des jalons soient posés dès maintenant pour l'avenir. » Les deux groupes mettent en avant le caractère stable de leur investissement et leur responsabilité privée en faveur de la durabilité. « Par son engagement financier, Helvetia soutient la réalisation d'une merveilleuse idée pour la Suisse », explique Philipp Gmür, CEO du groupe d'assurances Helvetia. « Nous nous réjouissons d'accompagner et de contribuer activement à ce projet – comme investisseur et assureur. » En tant que fournisseur majeur d'assurances pour le transport et la construction, Helvetia souhaite apporter sa contribution active en faveur de voies de transport fiables et durables en Suisse.

Respect des exigences du Conseil fédéral

Par leur engagement financier dans la voie de transport souterraine entre les villes et la répartition fine au sein d'agglomérations et de centres industriels (City-logistique), les investisseurs fournissent une contribution préalable présentée par le Conseil fédéral comme une condition au lancement d'une loi « Cargo sous terrain » au Parlement. Les investissements globaux de 100 mios CHF sont liés à la promulgation de cette loi dont l'entrée en vigueur est prévue au cours du premier semestre 2019. L'investissement global de 100 mios CHF dans la phase de permis de construire permettra le lancement par CST, en 2019, de la construction du premier tronçon partiel entre Härkingen-Niederbipp et Zurich.

Les 22,5 mios CHF annoncés par les quatre groupes sont constitués de contributions aux investissements de 5 à 7,5 mios CHF. CST est en négociation avec d'autres investisseurs nationaux et internationaux autour d'investissements entre 5 et 20 mios CHF par partenaire. Le paquet global des investisseurs pour la phase de conception et de permis de construire sera transmis au Conseil fédéral avant la fin de l'année, en accord avec l'administration fédérale et les cantons participants. Peter Sutterlüti, président du conseil d'administration de CST, commente les engagements : « Je me réjouis d'être entouré pour la réalisation des futurs clients, utilisateurs et propriétaires du système. Cette présence révèle l'engagement du commerce de détail et la valeur, mais aussi l'attractivité de CST. »

Autres informations pour les médias :

Peter Sutterlüti, président du conseil d'administration CST AG
Tél. 079 300 06 79, peter.sutterlueti@cargosousterrain.ch

Daniel Wiener, conseil d'administration/Investor Relations CST AG
Tél. 079 335 54 64, daniel.wiener@cargosousterrain.ch

www.cargosousterrain.ch